

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 V. 283 Vœu relatif à un hommage à Mark Ashton.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que Paris s'est engagée à devenir la ville de l'amour sans SIDA d'ici 2030, notamment grâce à l'action de l'association « Vers Paris Sans Sida » ;

Considérant que Paris est engagée à la fois dans la lutte pour les droits homosexuels partout dans le monde ainsi que dans la lutte contre le SIDA qui sévit depuis plus de 30 ans ;

Considérant que le 4e arrondissement de Paris est le cœur de ces luttes et est un lieu refuge pour la communauté homosexuelle ;

Considérant la dimension européenne et universelle de la lutte pour les droits homosexuels et de la lutte contre le SIDA ;

Considérant que Mark Ashton était un militant des droits homosexuels et membre du Parti Communiste de Grande Bretagne ;

Considérant que Mark Ashton est un des premiers à être décédé des suites du SIDA en 1987, à seulement 27 ans ;

Considérant qu'il a formé, avec son ami Mike Jackson, le groupe de soutien Lesbians and Gays Support the Miners (LGSM), après que les deux hommes eurent recueilli des dons pour les mineurs en grève lors de la marche Lesbian and Gay Pride de 1984 à Londres ;

Considérant qu'un film à succès, « Pride lui a été consacré ainsi qu'à cette récolte de fonds et a inspiré la jeunesse sur les droits homosexuels, la lutte contre le SIDA et la solidarité ;

Considérant qu'en sa mémoire, le Mark Ashton Trust a été créé pour recueillir des fonds pour les personnes atteintes du VIH ;

Considérant que Mark Ashton est une figure emblématique de la lutte contre le SIDA et pour les droits des homosexuels, mais que son histoire est encore trop peu connue du grand public ;

Considérant qu'aujourd'hui, autour de 20 % des hommes homosexuels seraient séropositifs ;

Considérant dans la capitale française, l'épidémie est cinq fois plus élevée que la moyenne française, plus de 2 fois plus élevée que l'Ile-de-France et près de 10 fois plus élevée que la métropole hors Ile-de-France. Les cas parisiens représentent un cinquième du chiffre pour toute la France, alors que les Parisiens sont un peu plus de 3 % de la population ;

Considérant que pour Paris en particulier, l'épidémie est concentrée dans les quartiers centraux (1er à IVe arrondissements) et dans le Nord Est (X, XI, XVIII, XIX et XXe arrondissements) mais aussi dans le XIIIe ;

Considérant que l'une des recommandations émises par France Lert, présidente de l'association « Vers Paris Sans Sida » pour œuvrer à la prévention est la suivante : promouvoir la vie LGBT dans sa diversité renforçant le sentiment d'appartenance et l'estime de soi ;

Considérant l'essor et le succès des films populaires mettant en valeur le combat Contre le SIDA : 120 battements par minute, Aimer Plaire et Courir Vite, qui participent de ce sentiment d'appartenance et de l'estime de soi ;

Considérant que Mark Ashton est sans nul doute une icône et un exemple faisant partie de l'histoire LGBT ;

Considérant le vœu adopté le 28 mai 2018 par le Conseil du 4e arrondissement sur proposition du groupe Communiste - Front de Gauche, .

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Qu'un hommage puisse être rendu à Mark Ashton par l'apposition d'une plaque ou la dénomination d'une rue ou d'un lieu public.